

# Comprendre les codes de demande de sécurité pour le contrôle cloud - FAQ

## Table des matières

---

[Introduction](#)

[Généralités](#)

[Q. Où puis-je trouver mon code de demande ?](#)

[Q. J'attends un code de demande mais je ne l'ai pas reçu. Que puis-je faire ?](#)

[Q. Je renouvelle mon abonnement. Est-ce que je reçois un nouveau code de demande ?](#)

[Q. J'ai utilisé mon code de réclamation. Puis-je le réutiliser ?](#)

[Q. J'ai modifié les conditions de l'abonnement EA et Ala Carte. Que se passe-t-il avec mon abonnement existant ?](#)

[Q. J'ai annulé mon abonnement EA et Ala Carte. Que se passe-t-il avec mon abonnement existant ?](#)

[Q. J'aimerais demander une prolongation de mon abonnement/essai actuel. Que dois-je faire ?](#)

---

## Introduction

Ce document décrit comment gérer les codes de revendication SCC (Security Cloud Control) et répond aux questions courantes concernant leur utilisation.

## Généralités

Q. Où puis-je trouver mon code de demande ?

R. Pour les abonnements à la carte, le système d'approvisionnement envoie le code de demande au contact d'approvisionnement indiqué dans votre réservation de vente. Pour les abonnements aux contrats d'entreprise (EA), le code est envoyé au contact technique défini dans l'espace de travail des contrats d'entreprise (EAWS).



Remarque : Les abonnés EA doivent se connecter à EAWS pour définir ce contact pour la première fois.

---

Q. J'attends un code de demande mais je ne l'ai pas reçu. Que puis-je faire ?

R. Veuillez contacter le centre d'assistance technique (TAC) avec votre ID d'abonnement. Notre équipe peut récupérer et fournir votre code de demande après vérification d'identité. Veuillez noter que nous ne sommes pas en mesure de renvoyer l'e-mail contenant le code de demande d'origine.

Q. Je renouvelle mon abonnement. Est-ce que je reçois un nouveau code de demande ?

R. Non. Le renouvellement des abonnements s'étend automatiquement sans nécessiter de nouveau code. Toutefois, les commandes impliquant des modifications dans les types d'abonnement

(Par exemple, à la carte à EA) générer de nouveaux codes de demande. Dans ces cas, vous pouvez appliquer le nouveau code à votre abonnement existant et le système vous invite à gérer la durée restante de l'abonnement précédent.

Q. J'ai utilisé mon code de réclamation. Puis-je le réutiliser ?

R. Oui. Vous pouvez réutiliser les codes de demande dans une organisation SCC différente si vous le souhaitez. Veuillez noter que la récupération d'un code déjà lié à un abonnement actif désactive l'abonnement d'origine.

Q. J'ai modifié les conditions de l'abonnement EA et Ala Carte. Que se passe-t-il avec mon abonnement existant ?

R. Les mises à jour d'abonnement sont automatiquement répercutées dans SCC. Le système ne génère pas de nouveau code de demande pour ces mises à jour.

Q. J'ai annulé mon abonnement EA et Ala Carte. Que se passe-t-il avec mon abonnement existant ?

R. Les annulations d'abonnements se synchronisent automatiquement avec SCC, ce qui désactive l'abonnement existant et tous les services associés.

Q. J'aimerais demander une prolongation de mon abonnement ou de mon abonnement d'essai. Que dois-je faire ?

R. Veuillez contacter les représentants de votre compte pour obtenir de l'aide sur la création de

vosre abonnement ou de votre essai. Le TAC ne peut pas étendre les essais ou les abonnements, mais peut vous aider à identifier le point de contact correct.

À propos de cette traduction

Cisco a traduit ce document en traduction automatisée vérifiée par une personne dans le cadre d'un service mondial permettant à nos utilisateurs d'obtenir le contenu d'assistance dans leur propre langue.

Il convient cependant de noter que même la meilleure traduction automatisée ne sera pas aussi précise que celle fournie par un traducteur professionnel.